DES POLITIQUES POUR PRÉSERVER & PARTAGER LA TERRE

à la hauteur des enjeux : alimentation, climat, biodiversité, santé, économie

+ 55 000 ha
d'urbanisation /an
(+ de 7 fois la surface de Paris)

En 10 ans
+ 25 % de surface en moyenne par fermes
- 11 % d'emplois agricole (ETP)
- 20 % de fermes

En 30 ans
- 39 % des oiseaux des espaces agricoles et
20 % des sols menacé d'érosion

Face à l'urgence environnementale et sociale, les politiques pour la terre doivent devenir un levier central de l'action publique. Préserver et partager la terre agricole sont deux conditions indispensables pour réussir la transition agro-écologique. La Coalition Foncier pose des constats accablants et fait des propositions concrètes de politiques pour y répondre. Sans réforme foncière, il n'y aura ni transition agricole, ni souveraineté alimentaire, ni justice sociale.

LES CONSTATS

LA TERRE, UN COMMUN VITAL

La terre est un espace où interagissent l'air, l'eau, les minéraux et la biodiversité. Véritable « épiderme » vivant de la partie émergée de la planète, elle constitue le berceau des écosystèmes terrestres.

La terre est à la base de l'alimentation : les végétaux terrestres fournissent 97 % des calories et 93 % des protéines consommées par l'humanité. La terre régule le climat en stockant du carbone. Elle constitue un habitat pour la biodiversité. Elle est également au cœur du cycle de l'eau et des éléments minéraux. L'humanité en provient, en dépend et en fait partie. **C'est pourquoi la terre doit être considérée comme un commun, dont l'usage et la préservation relèvent de l'intérêt général**. La terre ne peut être réduite ni à un support de production, ni à une marchandise. Parce qu'il est impossible d'en créer, la préserver est une priorité absolue.

Pourtant, les activités économiques impactent fortement les terres. D'une part, **l'extension urbaine comme les infrastructures économiques et de transport (artificialisation) détruisent les terres de manière irréversible**, et relâchent le carbone stocké par celles-ci. De l'autre, l'agriculture industrielle se répand. **Elle dégrade les terres et les paysages via la mécanisation intensive et la chimie de synthèse**, et sacrifie la qualité de l'eau et la santé des agriculteurs ainsi que celle des consommateurs. Elle doit céder la place à des systèmes agricoles, agroforestiers qui préservent et restaurent les fonctions écologiques des sols : régulation de l'eau et du climat, habitat de la biodiversité, production de biomasse.

AGRICULTURE PAYSANNE ET ÉCOLOGIQUE OU AGRICULTURE DE FIRMES : UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

En France, en Europe et à travers le monde, une agriculture capitaliste émerge au détriment de l'agriculture paysanne. Cette agriculture industrielle, à salarié·es et à prestataires, est contrôlée par des investisseurs hors-sol. Elle vise avant tout la rentabilité du capital investi. Elle vise à produire au plus bas prix, en bénéficiant d'économies d'échelle, via la réduction des emplois agricoles et leur précarisation.

À l'inverse, l'agriculture paysanne et écologique, notamment biologique, repose sur des femmes et des hommes qui travaillent la terre et qui contrôlent leurs pratiques et leurs productions. Sa logique économique est radicalement différente de celle des firmes : **cette agriculture paysanne cherche à créer le maximum de valeur ajoutée par hectare et par emploi, au bénéfice des territoires, de l'alimentation et de l'environnement**. Les politiques publiques gérant l'accès à la terre doivent prioriser l'agriculture paysanne.

Les fonctions écologique des espaces naturels, agricoles et forestiers

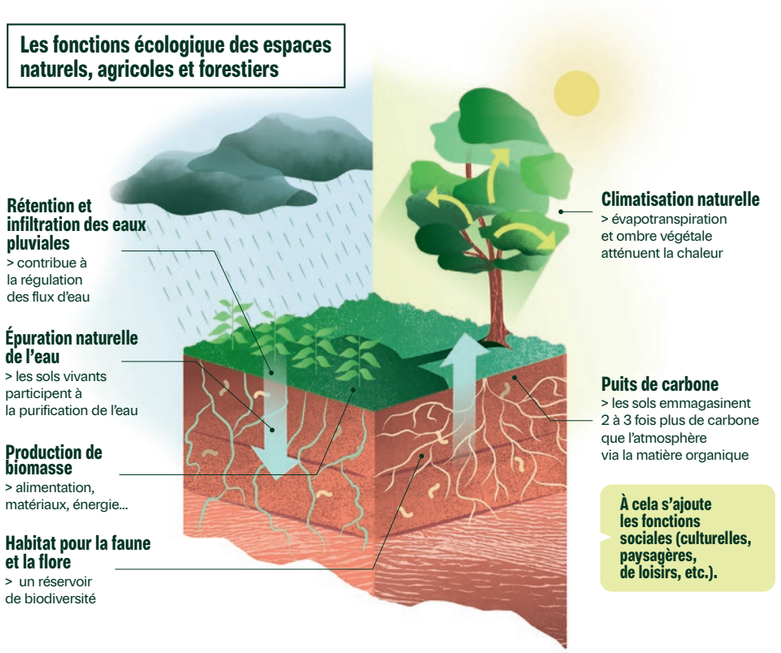

NOS PROPOSITIONS

Les politiques pour la terre, via l'agriculture ou l'urbanisme, concernent l'ensemble de la société. Chaque citoyenne et chaque citoyen est légitime à participer à leur définition.

Dans ce débat public nous identifions quatre objectifs structurants :

- **PRÉSERVER les terres en quantité (zéro artificialisation) et en qualité (transition agroécologique) ;**
- **RENFORCER la démocratie dans la gestion des terres ;**
- **PARTAGER la terre avec une rémunération décente et équitable des paysans et des paysannes ;**
- **MAXIMISER la création de valeur et d'emploi par hectare.**

PRÉSERVER ET AMÉLIORER LES FONCTIONS ÉCOLOGIQUES DES TERRES

Le **zéro artificialisation** et la **transition agroécologique** doivent être mis en œuvre sans délai alors que le climat se dérègle de plus en plus, que la biodiversité s'effondre et que l'eau est massivement polluée. Les conditions d'habitabilité de la planète par l'espèce humaine sont en jeu.

POUR CELA NOUS PROPOSONS :

- de faire des documents d'urbanisme de véritables outils de gestion durable des territoires ;
- d'instaurer des mesures fiscales de lutte contre l'artificialisation ;
- de préserver la qualité des écosystèmes et la fertilité des sols, en priorisant les pratiques agroécologiques, notamment biologiques.

LUTTER CONTRE LA CONCENTRATION FONCIÈRE, PARTAGER LES TERRES POUR RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS AGRICOLES

Nous ne pouvons agir que sur ce que nous connaissons. Aujourd'hui, une même personne peut contrôler plusieurs exploitations officielles avec des montages juridiques qui faussent les statistiques agricoles. D'où le besoin d'une meilleure **transparence foncière** pour permettre d'**orienter les terres vers les projets agricoles qui créent de l'emploi et de la valeur ajoutée sans dégrader l'environnement**.

POUR CELA NOUS PROPOSONS :

- d'assurer la transparence sur qui possède et travaille la terre avec :
  - la création d'un répertoire des propriétaires des unités de production, qui distingue ceux qui participent aux travaux agricoles des non agriculteurs,
  - la mise en place d'un observatoire des transactions relatives à la terre (les ventes, locations, cessions de parts sociales et les délégations intégrales des travaux agricoles à des entreprises) ;
- d'harmoniser et simplifier les règles d'accès aux terres agricoles avec :
  - l'instauration d'une autorisation administrative préalable pour toutes les opérations foncières (achats de terres et parts sociales, baux, contrats de prestation de service), au-delà d'un seuil de surface ou si le bénéficiaire n'est pas agriculteur,
  - la révision des schémas directeurs régionaux des exploitations agricoles pour prioriser les projets créateurs d'emplois, de qualité alimentaire et environnementale,
  - la création de commissions foncières départementales (regroupant comités des SAFER et commissions d'orientation des exploitations agricoles), chargées d'orienter démocratiquement les terres disponibles vers celles et ceux qui développent une agriculture paysanne, écologique et biologique.

Cadastre, RPG,
Registre des bénéficiaires
des sociétés de l'UE,
MSA

PROJET DE CESSION DE DROITS D'ACCÈS À LA TERRE

Baux - Propriétés - Parts sociales
Contrats de délégation intégrale de travaux

REGISTRE NATIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET OBSERVATOIRE DES MARCHÉS FONCIERS RURAUX

COMMISSION FONCIÈRE DÉPARTEMENTALE

1/3 Société civile
1/3 Syndicats agricoles
1/3 Collectivités

Décision conforme aux priorités du SDREA rénové

COMMISSION FONCIÈRE LOCALE

intégrant :
- OPA/ONVAR
- PAT/PCAET
- Gouvernance eau
- APNE

Public,
société civile,
recherche

Avis conforme
sous contrôle de l'État

ACCORD
= cession

REFUS
= pas de cession définitive

Notre proposition d'une régulation foncière simplifiée et harmonisée

Toutes ces propositions sont détaillées dans la brochure Préserver et partager la terre, version 2026.
La dégradation des terres agricoles n'est pas une fatalité, nous pouvons encore agir !

>>> **https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/preserver-et-partager-la-terre-2026**

Coalition Foncier co-animée par

Terre de liens — agter — Confédération paysanne, Syndicats pour une Agriculture paysanne et la défense de ses travailleur·euses

En soutien de ces propositions
Bio Équitable en France, Cancer Colère, CCFD-Terre solidaire, CPTG, CFSI, FADEAR, FNAB, FNE, Humanité et Biodiversité, ISF Agrista, Pôle Inpact, Les Amis de la Terre, MNLE, MABD, MIRAMAP, MRJC, Nivern'haies et Forêts, RENETA, SOL, Solidarité Paysan, Terre & Humanisme, Terres de luttes, Vert Pays

Contacts
agter@agter.org
contact@confederationpaysanne.fr
contact@terredeliens.org

Conception graphique
Marion Go & Mirana Metzger

Impression
Corlet Imprimeur

Crédits photo
© Jérémie Lusseau (Catherine Hervé), Confédération paysanne